

**BULLETIN
MUNICIPAL
n° 29
Décembre 2019**

CHAZELLES SUR LAVIEU



Bonjour toutes et tous,

2020 approche et avec ce nouveau millésime son cortège de vœux et de souhaits : Concernant les enfants en premier lieu : C'est sûr le Père Noël se prépare mais la gentillesse et le mérite ne s'évaluent pas au nombre de cadeaux, pensez aussi à ceux qui ne recevront rien, un problème d'adresse sûrement, il est étourdi parfois le Père Noël.

Enfin pour tous la santé en premier lieu, mais surtout de la solidarité et de l'attention les uns pour les autres, ce ne sont pas ceux qui se plaignent qui souffrent le plus.

Le 1er janvier 2020 marque le transfert d'une compétence obligatoire pour les communautés d'agglomération , conformément à la loi du 3 août 2018 :

L'EAU POTABLE

Une priorité demeure : garantir l'accès et la préservation de la ressource en eau et assurer la continuité de service aux abonnés.

La gestion actuelle pour toutes les communes va perdurer, mais les budgets sont effectivement transférés à Loire Forez agglomération au 1er janvier 2020.

Une autre modification importante concerne les élections :

**LES ELECTEURS PEUVENT S'INSCRIRE JUSQU'AU 7 FEVRIER 2020 AFIN DE
POUVOIR VOTER POUR LE SCRUTIN DES 15 ET 22 MARS PROCHAIN**

www.service-public.fr

Je vous donne rendez-vous le

vendredi 17 janvier 2020 à 19 heures 30

pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Votre maire
Christiane BRUN-JARRY

JOURNEE DEBROUSSAILLAGE DU 11 MAI 2019

La municipalité et la société de chasse ont organisé une journée débroussaillage pour l'entretien des chemins ruraux de la commune afin qu'ils restent praticables par les marcheurs , cyclistes



A l'issue de cette matinée de travail, un moment de convivialité a réuni les participants pour les remercier de leur participation.





LOCATION SALLE ANIMATION

Pour la location de la salle d'animation vous pouvez joindre Patricia CHAZAL au 09/83/61/17/03

-Tarifs habitants de la commune :

180 € la journée et 260 € pour le week end

-Tarifs pour les non habitants de la commune :

270 € la journée et 340 € le week end

-Tarifs associations communales et inter communales

150 € la journée et 200 € le week end

Gratuite 1 fois par année

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

↳ Charges à caractère général	
↳ (EDF, eau, combustible, taxes foncières, fournitures diverses	
↳ Petit matériel, entretien voirie, bâtiments, matériel	
↳ Assurances, etc...)	49 070€
↳ Charges de personnel	42 280 €
↳ Dotations aux amortissements	14 442 €
↳ Attribution de compensation	37 625 €
↳ Indemnités des élus, cotisations	19 600 €
↳ Contribution Organisme regroupement	36 360 €
↳ Charges financières	3 825 €
↳ Virement à la section investissement	86 597 €

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	289 799 €
---	------------------

RECETTES

↳ Impôts et taxes	66 000 €
↳ Dotations et participations	71 502 €
↳ Location bâtiments	44 500 €
↳ Produits divers	4 000 €
↳ Résultat reporté du solde de l'exercice 2018	103 797 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	289 799 €
---	------------------

EXTRAIT DU BUDGET PRIMITIF 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Nouvelles opérations votées :

↳ remplacement chaudière (divers matériels)	5 300 €
↳ antenne téléphone	15 000 €
↳ toiture ancienne école	38 000 €
↳ huisseries ancienne école	35 000 €
↳ Petit matériel	2 000 €
↳ décorations Noël	700 €
↳ fonds de concours voirie	7 500 €
↳ signalisation	12 202 €
↳ reliure	800 €
↳ Attribution de compensation	4 358 €
↳ Remboursement part capital emprunt	18 079 €
↳ restes à réaliser	18 020 €
↳ Solde d'exécution reporté	18 283 €

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT **175 242 €**

RECETTES

↳ Excédent capitalisé	36 303 €
↳ Report subventions 2018	31 000 €
↳ FCTVA 2018	6 900€
↳ Virement de la section de fonctionnement	86 597 €
↳ Solde d'exécution reporté	14 442 €

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT **175 242 €**



Un nouveau service public de l'eau potable

Dès le 1^{er} janvier, la loi NOTRe attribue aux communautés d'agglomération la compétence eau potable. L'esprit de la loi, notamment en raison du réchauffement climatique et de la nécessaire sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, est d'inciter les acteurs publics à élaborer une gestion collective et globale de l'eau. Ainsi, d'un point de vue juridique et financier, Loire Forez agglomération exercera officiellement cette compétence et sera seule responsable devant la loi.

Aujourd'hui, sur le territoire, 47 situations différentes ont été recensées, entre les communes qui gèrent elles-mêmes l'eau et les communes regroupées en syndicats intercommunaux, soit en production, soit en distribution. Pour assurer la gestion de l'eau potable à partir du 1^{er} janvier, l'agglomération se substituera aux communes actuellement gestionnaires et aux syndicats, qui lui confieront leurs moyens humains (personnels) et les moyens d'exploitation (réseaux et contrats). Cette dernière deviendra l'interlocutrice unique de l'Etat et de ses partenaires.

Dans la suite des études et des réunions de travail qui ont eu lieu tout au long de l'année 2019, Loire Forez agglomération a choisi de s'appuyer sur l'organisation des gestionnaires actuels pour une période transitoire du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021. Loire Forez agglomération élaborera pendant ces deux ans un schéma directeur de l'eau potable dont les objectifs sont de sécuriser la ressource, garantir la qualité de l'eau et la continuité de service aux abonnés.

Les tarifs actuels de l'eau seront maintenus pendant au minimum deux ans. Avec ce transfert de compétence, Loire Forez Agglo va maîtriser l'ensemble du cycle de l'eau, de la production à l'entretien des rivières en passant par le traitement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales.



Informations pratiques :

A partir du 1er janvier 2020, pour toute question, vous pouvez contacter le service de l'eau de Loire Forez agglomération, à Montbrison :

Par téléphone au 04 26 54 70 90.

Par mail : eaupotable@loireforez.fr

En vous rendant sur place : 12 rue de Laplatte, Zone des Granges

Les agents des pôles et des antennes de Loire Forez Agglo vous accueillent à Noirétable, Boën-sur-Lignon et Saint-Bonnet-le-Château pour toute question relative à ce service. Pour le secteur de Saint-Just Saint-Rambert, un lieu d'accueil du public sera également proposé à Saint-Cyprien.

En dehors des heures d'ouverture du service et pour toute urgence, des numéros d'astreinte seront mis en place.

Les usagers peuvent bien sûr continuer à se rendre en mairie pour tout renseignement et consulter les informations pratiques sur le site www.loireforez.fr.

Dématérialisation des calendriers de collecte des déchets

Consciente de l'impact environnemental des déchets produits, Loire Forez agglomération interroge ses propres pratiques pour être en cohérence avec son engagement en faveur de la réduction des déchets.

Ainsi, cette année, elle a décidé de ne plus imprimer les calendriers de collecte en grande quantité. Ils ne seront donc plus distribués en boîte aux lettres. Désormais, les habitants peuvent consulter ou télécharger le calendrier de collecte de leur commune directement sur le site internet www.loireforez.fr, facilement accessible sur smartphone ou tablette. Quelques exemplaires papier seront néanmoins mis à disposition dans les mairies pour les personnes qui ne disposeraient pas d'accès à internet.

Les modalités de collecte pour l'année 2020 restent inchangées pour la plupart des communes. Les jours et la fréquence sont les mêmes qu'en 2019. Seules, quelques communes pourront voir leur jour de collecte modifié afin d'optimiser les tournées. Les habitants concernés seront directement informés.

Le déploiement du très haut débit s'accélère

Pour conforter l'attractivité et la compétitivité du territoire, Loire Forez a fait le choix du très haut débit (THD). La fibre optique offrira des débits plus élevés et

de meilleure qualité, permettant d'accéder aux dernières offres internet multiservices et à de nouveaux usages : télétravail, télémedecine, téléassistance, etc...



Le déploiement s'effectue de manière progressive et couvrira l'ensemble des 87 communes de Loire Forez agglomération d'ici à mi-2020.

A ce jour, 80 % des foyers sont raccordables à la fibre optique. Des réunions publiques sont organisées pour chacun des secteurs afin d'informer des modalités pratiques pour l'installation de la prise individuelle dans les habitations ou locaux professionnels. En 2020, les travaux de déploiement s'achèveront sur les 4 derniers secteurs tandis que la phase de raccordement aux habitations se poursuivra jusqu'en 2025.

Les usagers ont ensuite la liberté de choisir l'abonnement internet fibre optique parmi les 9 fournisseurs d'accès à internet actuellement présents dans la Loire.

Pour suivre le déploiement du THD et tester votre éligibilité, rendez-vous sur www.thd42.fr ou téléphonez au 04 77 43 08 55.

Concernant Chazelles-sur-Lavieu, ce dossier est enfin achevé après de nombreuses pérégrinations. Une fois votre boîtier "fibre" installé par THD42, vous choisissez votre fournisseur d'accès qui effectuera le branchement et installera votre box. Cette installation est gratuite jusqu'en 2025.



Nouvelles aires de covoiturage

Loire Forez agglomération entend faciliter les déplacements des habitants en intégrant le développement durable dans sa réflexion : optimiser les transports collectifs, favoriser l'intermodalité et avoir une approche globale sur l'ensemble du territoire. La pratique du covoiturage est ainsi vivement encouragée.

Aujourd'hui, le territoire dispose de plus de 280 places de stationnement sur 6 aires et 3 espaces de covoiturage de proximité. Ouvertes 7 jours sur 7 et 24h/24, elles sont situées à des emplacements stratégiques. La plupart sont reliées aux grands axes de circulation, aux transports en commun (réseau TIL) et équipées de supports cycles. Ce sont des lieux pratiques pour se donner rendez-vous et entamer son trajet. Le stationnement est gratuit.

Deux nouvelles aires de covoiturage sont/seront désormais accessibles sur les communes de Saint-Cyprien et Sury-le-Comtal. Elles offrent respectivement 11 et 16 places de stationnement.

De plus, deux nouveaux sites de covoiturage de proximité ont également été identifiés sur les communes de Chalmazel et de Veauchette où 5 places de stationnement sur chaque site sont réservées au covoiturage.



Soutenir les commerces de proximité

Loire Forez agglomération poursuit donc son engagement pour l'économie de proximité du territoire. Elle entend soutenir les commerçants et artisans qui font vivre l'économie rési-dentielle et participent à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire autant qu'à l'activité économique et à l'emploi.

Après la mise en place d'un dispositif local d'aide à l'investissement pour les petites entreprises de commerces, d'artisanat et de service en 2018, Loire Forez renforce son accompagnement grâce au fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC).

Ce programme d'une durée de trois ans, mis en place par l'Etat, permet de soutenir des actions d'animations, de communication, de promotion commerciale ou d'investissement par le versement de subventions. Il s'adresse aux commerçants et artisans du territoire et vise également les projets collectifs menés avec les collectivités locales, les associations de professionnels ou les chambres consulaires.

Cette action s'inscrit aussi dans la logique de revitalisation des centres-bourgs en favorisant le maintien ou le retour des commerces de proximité.

Renseignements et accompagnement : economie@loireforez.fr // 04 26 24 72 00



Redynamiser les centres-bourgs

Loire Forez est un territoire vaste à dominante rurale plutôt attractif. Le cadre de vie est apprécié mais avec le développement urbain, les ménages se sont installés progressivement en périphérie des centres et dans les hameaux. Loire Forez agglomération souhaite maintenir son attractivité en accompagnant les communes dans leur réflexion et leurs actions pour renforcer la qualité de vie et le dynamisme des centres-bourgs ou centres-villes.

Sur le territoire, Loire Forez accompagne quatre communes bénéficiaires de dispositifs régionaux ou nationaux pour améliorer la qualité de vie dans leur centre : Boën-sur-Lignon, Montbrison, Saint-Bonnet-le-Château et Sury-le-Comtal. Il s'agit de conseiller les élus pour construire un projet urbain sur les 10 à 15 ans à venir. Afin d'aider d'autres villages dans cette même initiative, Loire Forez agglomération a lancé un appel à projets « pour des centres-bourgs dynamiques et attractifs ». A ce titre, quatre communes sont accompagnées dans la mise en œuvre de leur projet urbain : Chalmazel-Jeansagnière, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Marcellin-en-Forez et Boisset-Saint-Priest.

Loire Forez propose également de travailler avec les communes volontaires sur des études plus concises visant à guider les élus pour définir une ébauche de stratégie en vue de renforcer l'attractivité de leur centre.

Des aides pour rénover les logements

Loire Forez agglomération accompagne les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement. Elle encourage la réhabilitation de logements privés, les travaux d'amélioration de la performance énergétique, la résorption de l'habitat très dégradé, les projets d'adaptation à la perte d'autonomie et l'accession à la propriété dans l'ancien.

L'Agglo souhaite ainsi développer une offre diversifiée de logements et répondre aux besoins de l'ensemble des habitants du territoire (étudiants, jeunes actifs, personnes à revenus modeste, etc).

Des aides financières, sous conditions de ressources, sont proposées aux porteurs de projet. De plus, une équipe de professionnels, mise à disposition par le prestataire de Loire Forez, accueille et conseille gratuitement les usagers pour le montage des dossiers de demandes de subvention et offre un accompagnement personnalisé tout au long du projet.

Des permanences près de chez vous pour vous informer :

A la Maison départementale de l'habitat et du logement à Montbrison (53 rue de la République) : tous les vendredis, sans rendez-vous de 9h à 12h30 et sur rendez-vous de 13h30 à 16h.

A l'antenne Loire Forez à Boën-sur-Lignon (17 rue de Roanne) : le 1^{er} jeudi du mois, sans rendez-vous de 10h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 16h.

Au centre de télétravail REZO à Luriecq (route de Saint-Bonnet) : le 4^e vendredi du mois, sans rendez-vous de 10h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 16h.

A Maison des services au public à Noirétable (7 place de l'Eglise) : le 3^e vendredi du mois, sans rendez-vous de 10h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 16h.

A la mairie de Saint-Just Saint-Rambert (4 rue Gonyon) : le 2^e jeudi du mois, sans rendez-vous de 10h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 16h.

Pour prendre rendez-vous et pour toute information :

Soliha Loire : 04 77 43 08 80 – habitat.loireforez@solih-loire.fr



Un PLUi qui préserve le patrimoine et l'environnement

La construction du plan local d'urbanisme intercommunal qui concerne 45 communes des 87 communes de l'agglomération se poursuit. Cette année, l'Agglo a travaillé sur la partie réglementaire du PLUi avec l'élaboration de propositions de zonages, d'outils graphiques (avec le repérage des éléments naturels et patrimoniaux à préserver, par exemple), d'orientations d'aménagement programmées et du règlement écrit.

Dans ce projet, les élus ont fixé deux priorités. Il s'agit d'abord de maîtriser l'étalement urbain en reconstruisant « la ville sur la ville » et en limitant le développement de l'habitat dans les hameaux. Le PLUi veillera par ailleurs à conserver la composition urbaine et architecturale de certains bourgs ou quartiers historiques afin de préserver et valoriser la qualité du patrimoine bâti et des paysages caractéristiques du territoire.

En outre, le PLUi prévoit de préserver l'activité agricole et l'environnement, en protégeant de l'urbanisation les exploitations agricoles, la ressource en eau, les corridors écologiques, les points de vue remarquables ainsi que les parcs et les jardins d'intérêt paysager.

Loire Forez agglomération a fait le choix de co-construire ce futur document d'urbanisme en collaboration étroite avec les 45 communes concernées. Afin de laisser le temps nécessaire au travail collectif, notamment sur la phase réglementaire en cours de construction, l'arrêt du PLUi est reporté à l'automne 2020. En amont, une nouvelle exposition en communes et une dernière série de réunions publiques seront programmées. Suivront ensuite une phase administrative puis une enquête publique avant l'approbation définitive.

Un plan climat, air, énergie pour agir pour l'environnement

Engagée dans une démarche « Territoire à énergie positive » et d'économie circulaire, Loire Forez agglomération a adopté en 2019 son plan climat air, énergie territorial (PCAET). Véritable feuille de route jusqu'à 2025, ce plan d'actions vise à limiter la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre mais aussi à développer la production d'énergie renouvelables locales. Il s'agit également de s'adapter aux effets du changement climatique et à minimiser son impact.

Certaines actions ont déjà été déclinées en 2019. Loire Forez propose une aide financière de 1000€ pour **la rénovation énergétique des logements** et accompagne les particuliers dans leur démarche avec la plateforme Rénov'actions 42. En matière de **déplacements**, l'Agglo poursuit ses actions de promotion du covoiturage. Elle a également lancé une étude de faisabilité pour l'implantation d'une station de recharge de véhicules à hydrogène et au gaz naturel (GNV). Pour structurer et développer la **filière bois**, une charte forestière est en cours d'élaboration. Afin d'encourager la **production d'énergie solaire**, Loire Forez propose aux particuliers une plateforme numérique gratuite, nommée In sun we trust et consultable en ligne (<https://loire.insunwetrust.solar/>), permettant de connaître le potentiel solaire de leur toiture. Elle permet une information fiable sur l'installation de panneaux photovoltaïques. Parallèlement, les élus travaillent sur un **projet alimentaire de territoire** visant à favoriser l'approvisionnement en produits locaux des sites de restauration collective.

Ce programme d'actions volontaristes vient conforter la démarche Territoire à énergie Positive (TEPOS) engagée pour l'horizon 2050. L'ambition est de s'organiser pour tendre vers une autosuffisance territoriale, en couvrant au moins 75 % des besoins par des énergies renouvelables produites localement.



Une nouvelle station d'épuration sur le secteur de Boën-sur-Lignon

Dans le cadre de sa compétence assainissement, Loire Forez agglomération assure le traitement des eaux usées et veille à préserver l'environnement et le cadre de vie sur le territoire. Après la mise en service de la station d'épuration L'Eau'rizon à Saint-Marcellin-en-Forez et Sury-le-Comtal en 2018, l'Agglo poursuit ses investissements pour améliorer la qualité des eaux rejetées en milieu naturel.

Un diagnostic sur les installations d'assainissement a mis en lumière des systèmes de traitement des eaux usées non conformes sur plusieurs communes dans le secteur du boënnais. Pour mettre aux normes ces équipements, les communes et Loire Forez agglomération ont opté, parmi plusieurs scénarios, pour la création d'une nouvelle station d'épuration sur le secteur.



Le projet prévoit le regroupement des systèmes d'assainissement présents sur 7 communes concernées en une seule usine d'épuration intercommunale. Cette station permettra de traiter les eaux usées de l'équivalent de 9 920 habitants sur les communes de Boën-sur-Lignon, Leigneux, Marcoux, Sail-sous-Couzan, Saint-Sixte, Sainte-Agathe-la-Bouteresse et Trelins.

Les travaux débuteront en janvier 2020 pour une mise en service prévue en 2021.

Parallèlement, les deux stations d'épuration situées sur la commune d'Arthun ont été regroupées en une seule unité de traitement des eaux usées. De même, les deux systèmes de traitement existants à Saint-Etienne-le-Molard ont été rassemblés sur une seule station. Ces travaux réalisés en 2019 ont ainsi permis de mettre aux normes ces installations.

Des services communautaires à la maison des remparts

Compte-tenu de l'étendue de son territoire, Loire Forez agglomération organise son administration au plus près des habitants en installant des services dans les principales communes de son territoire. Grâce à la rénovation de la maison des remparts à Saint-Just Saint-Rambert, l'agglomération dispose désormais d'un site adapté à ses besoins sur le secteur sud.

En septembre 2018, Loire Forez a entrepris, avec la ville de Saint-Just Saint-Rambert, la réhabilitation de la maison des remparts. L'agglomération occupera ainsi 862 m² sur les 2589 m² que compte le bâtiment.

Ces locaux rénovés ont permis l'installation du relais d'assistants maternels dans un espace mieux adapté à l'accueil des familles et des professionnels de la petite enfance.

Des espaces de bureaux ont également été aménagés pour accueillir des agents du service d'attribution du droit des sols (instruction des permis de construire et des autorisations d'urbanisme...), jusqu'alors installés dans des locaux au-dessus de la Poste, quartier Saint-Rambert. Ils permettent aussi le travail nomade des agents communautaires afin de limiter les déplacements entre les différents sites.

Enfin, une nouvelle ludothèque, installée au rez-de-chaussée, ouvrira ses portes au public dès le mois de janvier.

Le bâtiment a été conçu, à la fois, pour optimiser la qualité d'accueil du public et pour améliorer les conditions de travail des agents.

Crédits photos : L. DAKHLI, SIEL, SITEPUR, Fabrice ROURE

Des nouvelles de l'école intercommunale de Chazelles sur lavieu et Gumières.

Notre école accueille cette année 44 élèves. Un seul élève de petite section de maternelle a fait sa rentrée et 4 nouveaux élèves sont arrivés en CM2 -CM1, CE2 et CE1, alors que nous avons eu le départ de 6 CM2 et de 3 élèves qui ont déménagé.

Cette baisse des effectifs a malheureusement entraîné la fermeture d'une classe par l'inspection de l'éducation nationale.

Notre école fonctionne donc à nouveau avec 2 classes comme avant l'année 2005.

La répartition est la suivante :

Les cycles 1 et 3, soit 22 enfants, occupent les 2 classes contiguës du bas avec une seule enseignante et une ATSEM.

Les cycles 2, soit 22 enfants, occupent la classe du haut avec la directrice.

Nous tenons d'ailleurs à remercier les bénévoles de la bibliothèque ainsi que la mairie de Gumières qui nous ont permis de récupérer la salle contiguë à la salle des cycles 1 en déménageant à nouveau la bibliothèque.

Ces changements ont mobilisé de nombreux habitants de nos 2 communes (parents d'élèves, associations locales, mairies et membres du SICHAGU) afin que la rentrée se passe dans les meilleures conditions possible malgré des choix de répartitions imposés tardivement par l'éducation nationale.

Même si ces choix ne nous semblaient pas forcément cohérents, l'école a retrouvé aujourd'hui la sérénité nécessaire au bon déroulement de la scolarité de nos enfants dans de bonnes conditions humaines et matérielles.

La rentrée de septembre a été compliquée avec l'arrivée de 2 nouvelles enseignantes ne connaissant pas le fonctionnement de notre école.

De plus, nous avons eu le départ à la retraite de Patricia RIVAL qui connaissait bien ce fonctionnement après de nombreuses années passées à choyer nos enfants. Nous lui souhaitons une nouvelle fois une délicieuse retraite bien méritée.

Elle a été remplacée par Stéphanie FAURE d'Apinac qui était déjà avec nous l'an passé en remplacement de Patricia durant son arrêt maladie.

Avec Berengère CHARRIN, elles assurent les services périscolaires mis en place par le SICHAGU (cantine et garderie) ainsi que l'accompagnement des classes de cycles 1 et 3.

Notre garderie est ouverte sur réservation de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h30. Nos 2 ATSEM sont aux petits soins avec nos enfants afin que ceux-ci passent de bons moments durant ces temps extra-scolaires et que nous, parents, récupérions des enfants aussi calmes et sereins que possible malgré de nombreuses heures passées en collectivité.

La cantine est toujours assurée par l'auberge « l'Orée du Bois » qui mijote tous les jours de bons petits plats succulents, variés et de préférence élaborés avec des produits frais et locaux.

Enfin, 2 lignes de transports scolaires assurent le ramassage des enfants de Chazelles sur Lavieu et de ses hameaux situés plus en altitude. Si besoin, ces lignes peuvent également être aménagées sur nos 2 communes pour faciliter l'accès à l'école de nouveaux enfants.

Comme vous l'aurez compris, notre école intercommunale se plie en 4 pour accueillir dans les meilleures conditions possible tous les enfants des 2 villages et ce malgré le coût financier porté par les 2 communes.

Nous ne saurions que vous inviter à prendre contact avec le SICHAGU ou les communes afin d'en apprendre plus sur notre école.

Pour le SICHAGU

Bruno Chanal et Bruno Loubatière

CLUB DU 3ème Age

Voici l'année 2019 qui se termine avec joie et bonheur passé au club. Nous pensons avoir de nouveaux adhérents en 2020.

- 10 janvier 2019 : Tirage des rois et reines, bilan de l'année 2018, puis renouvellement du bureau qui reste inchangé.
- 5 avril 2019 : sortie en car au Moulin Bleu à Thiers par une très belle journée ensoleillée. Le spectacle a ravi les participants.
- 13 juin 2019 : Repas de fêtes des mères et pères à l'Auberge des Moutons Blancs à Gumières. Un cadeau a été offert aux adhérents en ensuite nous avons tapé le carton pour terminer l'après-midi.



- 27 juin 2019 : Voyage à Garabit, repas pris sur le bateau par une journée très chaude avec une belle animation. L'après-midi nous nous sommes rendus à la ferme aux fromages au Val d'Arcomie à Loubaresse où nous avons visité un musée des vieux objets et matériels agricoles. Nous étions contents de revoir ces outils, ça nous a rappelé notre jeunesse et surtout le travail que nous effectuions alors.
- Septembre 2019 : invités par le Club de Montbrison, nous nous sommes rendus à Usson en Forez où nous avons déjeuné avant de visiter le Musée d'histoire du 20ème siècle - Résistance et Déportation - à Estivareilles. Nous avons trouvé cette exposition très intéressante et souhaitons que toutes ces choses ne se reproduisent pas.

- Pour la semaine bleue, nous avons passé une après-midi à Montbrison pour le concours de belote entre clubs et nous avons passé une excellente après-midi qui s'est terminée par un goûter.
- Le 9 décembre 2019, pour clôturer l'année, nous sommes allés à l'Auberge de l'Orée du Bois à Gumières pour le repas de Noël du Club.

Le Président, Lucien Peyronnet ainsi que tous les membres du club, vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2020 en souhaitant vous voir toujours nombreux participer aux activités proposées.

Les triplètes de Belleville !!!



Célèbre triplète des élus de Chazelles sur Lavieu qui a représenté la Commune tout au long du mandat avec brio, et une deuxième place au concours de Boen sur Lignon.

Début juillet 2019 le ciel nous est tombé sur la tête avec des grêlons plus gros qu'une balle de golf, mais plus petits qu'une boule de pétanque. Beaucoup de dégâts ont pu être constatés dans le village après le passage de l'orage.



Animations CCAS

Outre la traditionnelle préparation des colis de Noël pour nos anciens, le CCAS organise également des animations pour les enfants.



C'est à Fortunières que nous nous sommes retrouvés pour la chasse aux œufs, mais pour mériter les friandises, il fallait emprunter à pied le sentier balisé par Christiane et débroussaillé par Jean-François et Jean-Claude, heureusement le beau temps était de la partie !!



Comme chaque année autour du 8 décembre, nous préparons le sapin et les décorations. Innovation également avec l'atelier pâtisserie. Les sablés ont disparu aussitôt cuits. Heureusement, nous avons eu l'aide précieuse de notre charpentier Gilbert pour aider à déchiffrer les plans et construire la maison du Père Noël. Merci à tous les adultes qui ont permis la réussite de cette après-midi très conviviale avec la participation d'une vingtaine d'enfants.





Contact : scicdefricheurs@ecomail.fr

Site internet : www.colibris-wiki.org/avenir-scic/

Réalisations d'AVENIR SCIC d'Avril 2018 à Décembre 2019



11 Soirées thématiques • Projection de film • Jeux de société • Lectures partagées • Débat d'idées Les Sujets qui grattent • Jardin partagé • Système d'échanges sans argent • Groupement d'achats / Vrac • conférence Alimentation •

8 Petits ateliers maison • Lactofermentation • Couture • Pâte feuilletée • Fleur de vie • Plantes sauvages comestibles • Affûtage •

X Réparations et fabrications • Outilthèque • Actions Déchèterie mobile • Bacs de culture pour l'école • Remorque-théâtre mobile • Toilettes sèches •

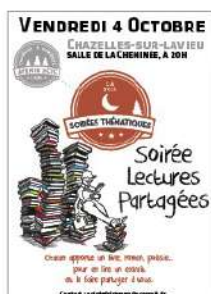
7 Documents réalisés • Catalogue de spectacles • Tract brocante • Dépliant école • Affiche théâtre • Tract éolien • Affiche bourse aux jouets • Logo, carte de visite pour artisan •

1 Habitat partagé • Partage d'un lieu d'habitation • Partage de lieu de travail • Partage de charges de logement •

1 Groupe de production de semences • Multiplication • Sauvegarde • Collecte • Échange • Tri de graines • Partage de savoirs-faire •

3 Jardins partagés • chez Didier Lachat en 2017 • Jardin du Vernet depuis 2018 • Jardin & biodiversité à l'école depuis 2019 • Fête au Jardin •

X Expérimentations Déchets verts • Essais de broyeur • Broyage de branches • Haie de branchages et déchets de taille •



1 Site internet participatif : le Wiki • Documents participatifs pour chaque atelier
• Agenda collectif • Agenda Co-voiturage • Ordres du jour et comptes rendus de réunions •

52 Cercles de pilotage • Dont une quinzaine de réunions de bureau • Décisions • Idées • Références •

56 Adhérents en 2018/2019 • habitants de Chazelles, Gumières, Margerie, St-Jean-Soleymieux, St-Clément-de-Valorgue, Montbrison, Verrières... •

4 Principes d'éthique • Prendre en considération la terre • Prendre en considération l'humain • Limiter sa consommation au nécessaire • Partager équitablement l'abondance •

1 Véhicule partagé • Achat commun à 2 familles • Carte de grise aux 2 noms • Prêt occasionnel • Entretien commun •

X Échanges sans argent • Garde d'enfants • Couture • Légumes • Bricolage • Taille d'arbres • Petits travaux • Documents • Surplus • Bois de chauffage • Aide administrative •

3 Zones de gratuité • le jour de la déchèterie mobile à Gumières • Vêtements • Objets • Collecte et redistribution •

14 Achats groupés bio & locaux • Farines • Épicerie • Sel marin • Infusions • Savons artisanaux • Légumes • Viande d'agneau •

16 Chèques Emploi Services Associatifs • Ménage à l'école • Remplacement des ATSEM • Réalisation de documents •

Rendez-vous en 2020

Dimanche 19 janvier : Conférence « Petite Herboristerie familiale » lieu à préciser
Samedi 25 janvier : Atelier Semences locales à la ferme de Martin, St-Jean-Soleymieux
Dimanche 23 février : Cantine sauvage + expo d'art populaire aux 4 chemins
Mars 2020 : Zone de gratuité pour la déchèterie mobile aux 4 chemins
Mai 2020 : Fête au Jardin : ateliers et pique-nique partagé au Jardin du Vernet
Rentrée 2020 : Cercle d'orientation à l'atelier « Forez Maintenance » aux 4 chemins...

DES PHOTOS DE L'EXPO DE FIN D'ANNEE SCOLAIRE DE
L'ECOLE DE CHAZELLES-GUMIERES SUR NOTRE VILLAGE





CHASSE DE CHAZELLES

AVEC LA

FEDERATION DES CHASSEURS de la LOIRE (FDCL)

L'activité de la chasse n'est pas toujours comprise, l'important c'est que tout un chacun puisse vivre dans un territoire, dans un respect mutuel.

Périodes de chasse :

L'ouverture est échelonnée chronologiquement en fonction des espèces.

Dans nos territoires, on peut dire que la chasse commence environ vers le 15 août pour le sanglier et se termine vers le 28 février pour le gros gibier.

Quel est le rôle de la fédération des Chasseurs ?

La fédération est association loi 1901 agréée au titre de la protection de la Nature et coordonne l'activité et assure des missions de service public, telles que la formation à l'examen du permis de chasser, la formation des chasseurs à la sécurité, le réglage de l'arme au CTMU (Centre de Tir du Mont d'Uzore à BOEN). Elle sensibilise les scolaires depuis 1994 à travers son programme de l'éducation à la nature.

Elle a également un rôle très important dans la gestion des espèces, toujours en liaison avec les chasseurs. (suivis des populations, gestion des quotas, des milieux directement en tant que conseil auprès des gestionnaires des territoires. Elle met aussi ses compétences au service des porteurs de projet. Elle réalise des inventaires et des aménagements écologiques : mares, plantations de haies (100 kms depuis 2000). Elle participe aussi à des études de recherche fondamentale.

Cette année, la Fédération a augmenté notre subvention "cultures à gibiers"), la bonne volonté des chasseurs a été récompensée. Une équipe a fabriqué et installé des volières de "rappels" pour le petit gibier, action positive et très efficace.

La Fédération c'est : 15 administrateurs

18 salariés

Dans la Loire : 10 500 chasseurs

Associations de chasse : 900 affiliées

(9% ACCA)

(16% COMMUNALES)

(75% de CHASSES PARTICULIERES)

(0.2% de GIC)

L'on peut dire qu'il y a 10 000 personnes qui sont sensibilisées à l'environnement.

LA FEDERATION C'EST AUSSI :

☒ Nettoyage de la nature "J'AIME LA LOIRE PROPRE 1er SAMEDI DE MARS"

www.fleuves-rivieres-propres.fr

☒ UN DIMANCHE A LA CHASSE 3ème dimanche d'octobre

www.fdc42.fr

☒ Découverte des étangs foréziens

www.maisondesetangsduforez.com

☒ Découverte de la gravière aux oiseaux

www.aggloroanne.fr/tourisme-et-loisirs/les-gravieres/graviere-aux-oiseaux-328.html

☒ coordonnées de la fédération : www.fdc42.fr

fedechasseur42@wanadoo.fr

Et nos chasseurs !!

La journée débroussaillage s'est très bien passée, les chasseurs étaient nombreux à avoir participé. Après l'apéritif offert par la Chasse, un excellent repas concocté par la municipalité a revigoré l'énergie que nous avons laissée sur les chemins. J'espère que cette opération sera reconduite l'an prochain.

Le concours de pétanque, en raison d'un temps très pluvieux n'a pas eu l'écho escompté, mais il a quand même dégagé un bénéfice substantiel. A renouvelé en 2020.

Le sanglier à la broche est un véritable succès, des anciens chasseurs étaient présents, des habitants du village est bien sûr des chasseurs. Coup de chapeau à nos cuisiniers qui sont vraiment orfèvres en la matière, et aux épouses des chasseurs qui préparent des salades et des desserts très variés. Nous avons déjà mis un sanglier de côté pour l'an prochain.

L'assemblée générale du 30 juin s'est bien déroulée.

Voici le bilan cynégétique de la saison :

- ♦ 13 chevreuils
- ♦ 8 lièvres,
- ♦ 5 sangliers



Le trésorier nous a présenté un bilan excédentaire adopté à l'unanimité.

Je remercie toutes les personnes qui participent au bon fonctionnement de notre association.

Un mot sur la [SECURITE](#), nous venons de recevoir une lettre ouverte à tous les chasseurs de France, de Monsieur Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale de la Chasse. Il s'est fait rappeler à l'ordre par Madame la secrétaire d'état à l'écologie et au développement durable Emmanuelle Wargon. Nous avons eu cette année 8 décès en France suite à des accidents liés à la pratique de la chasse.

Pour nous ce constat est inacceptable.

Vous connaissez mes exigences concernant la sécurité à la chasse, je vous demanderai donc d'être encore plus vigilants lors des battues.

Je présente à tous, pour la nouvelle année, mes meilleurs vœux de bonheur et santé.

Le Président

Sébastien LAURENT



25 novembre 2019

Lettre ouverte aux chasseurs de France

Chers amis chasseurs,

C'est avec une grande colère que je m'adresse à tous les chasseurs de France à la suite des accidents mortels survenus depuis le début de la saison de chasse.

Huit personnes ont perdu la vie

Je tiens tout d'abord à présenter mes plus sincères condoléances aux familles des personnes qui ont perdu un proche dans ces accidents dramatiques.

La semaine dernière, Madame la secrétaire d'état Emmanuelle Wargon m'a convoqué au ministère pour évoquer ce sujet. A la suite de cet entretien, un courrier m'a été adressé me demandant d'agir auprès de chacun d'entre vous sur la sécurité à la chasse.

La chasse est une pratique à risque comme d'autres activités le sont.

Nous le savons tous, et c'est pourquoi chaque fédération départementale des chasseurs s'efforce de vous rappeler sans cesse les règles élémentaires de sécurité que nous devons mettre en pratique de façon systématique dès que nous chassons.

Le risque zéro n'existe dans aucun domaine, mais parès analyse de ces premiers accidents, il ressort qu'à chaque fois, ce sont bien des règles fondamentales de sécurité qui ont été totalement ignorées.

Ce constat est pour moi inacceptable !

Tirer sans identifier son gibier, ne pas respecter les angles de 30 degrés, se déplacer en file indienne avec une arme chargée, oublier de décharger son arme après la chasse, sont autant d'erreurs de pratique et de bon sens qui ne devraient pas arriver.

Je demande à chaque président de société de chasse, d'ACCA, de chasse privée, mais aussi à l'ensemble des chasseurs qui pratiquent la chasse entre amis ou même seul, de relire les fondamentaux sécuritaires de notre pratique, en se disant que l'accident n'arrive pas toujours qu'aux autres.

Il en va de notre crédibilité comme de l'avenir de notre passion.

Il n'y a pas de sanglier ou de faisan qui vaille la mort d'une personne, et aucun chasseur ne sera jamais ridicule de prudence de ne pas avoir tiré !

Je demande aussi à chacun d'entre vous de mettre en retrait de vos chasses toute personne ayant une attitude contraire à une pratique totalement sécurisée.

Je demande donc à chacun de méditer ces quelques lignes avant chaque début de chasse, et de les diffuser largement pour que nous n'ayons plus à connaître de tels drames.

Amitiés en St Hubert

Willy SCHRAEN

LES BARBATTES

Les Barbattes ont organisé leur soirée dansante le 5 octobre à la salle d'animation. Le repas était organisé et servi par l'auberge l'Orée du Bois de Gumières dans une ambiance festive et chaleureuse.



Avis aux amateurs pour la prochaine soirée qui aura lieu le 3 octobre 2020.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous.

Le Président, Daniel VINCENT.

**POUR TENTER ENVERS ET CONTRE TOUT DE
CONSERVER NOS 3 CLASSES, DES
MANIFESTATIONS ONT EU LIEU DONT VOICI
QUELQUES ILLUSTRATIONS.**



ETAT CIVIL

Naissances :

- ☑ 12 mai 2019 Marie GRANJON à Montbrison
- ☑ 13 août 2019 Marius GENE BRIER à Montbrison

Mariage :

- ☑ 09 novembre 2019 Marc, Robert BOCHET et Christiane, Marie FILIOL

Décès :

- ☑ 23 juin 2019 Sylvain, Gilles, Yves CHAUVE à Chazelles-sur-Lavieu
- ☑ 04 septembre 2019 Jeanne, Alice ROCHIGNEUX à Chazelles-sur-Lavieu
- ☑ 17 novembre 2019 Thérèse, Jeanne Céline BREUIL à Bussiè res

Pacs :

3 Pacs ont été signés en mairie



Christiane BRUN-JARRY a participé les 21 et 22 septembre 2019 au Congrès des Maires Ruraux à Eppe-Sauvage dans le Nord (59) dont le sujet principal était l'élaboration de l'agenda rural.

"il y a une prise de conscience partagée sur le rôle incontournable de la commune, et que la ruralité peut jouer un rôle considérable dans l'équilibre de la République. Il y a six ans, la commune était à abattre, aujourd'hui il n'y a plus personne pour dire cela"

Vanik Berberian, Président de l'AMRF

"La première erreur consiste à confondre les politiques rurales avec les politiques agricoles, une autre erreur, ce sont les caricatures, les préjugés. On l'oublie, mais l'exode rural est derrière nous. Aujourd'hui, la population des campagnes augmente plus vite que celle des villes"

Edouard Philippe, Premier ministre



Le Syndicat des Eaux de la Vidrezonne

Créé en 1948, le Syndicat intercommunal de la Vidrezonne comprend un réseau de 164 kms de canalisations qui alimente les abonnés des communes de Verrières en Forez, Lézigneux, St Thomas la Garde, Précieux, l'Hopital le Grand et Lavieu, ainsi que Quérézieux hameau d'Ecotay l'Olme et les écarts de Chazelles sur Lavieu, soit plus de 5 500 habitants.

Mais au 1^{er} Janvier 2020, le Syndicat sera dissous et la compétence eau potable sera à la charge de la C.A. Loire-Forez, en application de la loi NÔTre.

Au cours de l'année 2019 le syndicat à poursuivi ses investissements avec les chantiers suivants :

- Sur LEZIGNEUX , renouvellement de la canalisation « antenne l'Orme-Vallensanges » pour un montant de 249 994 € H.T.
- Sur LEZIGNEUX, renforcement de la canalisation desservant le lieudit « Les Luchères» pour un montant de 38 800 € HT .
- Sur l'HÔPITAL le GRAND, renouvellement de la canalisation dans le Bourg « route de Boisset » pour un montant de 51 547 €.
- Sur VERRIERES en FOREZ renouvellement des canalisations sur « Le Pleynet et Proussouroux » pour un montant de 48 333 HT
- Sur LAVIEU remplacement d'une canalisation par SAUR pour un montant de 6974 € HT.
- Sur LEZIGNEUX renouvellement de la canalisation « rue du Couard » pour un montant de 49 231 € HT (travaux en cours)
- Sur ST THOMAS la GARDE renouvellement de la canalisation « rue du Petit Etang » pour un montant de 49 938 € HT. (travaux en cours).

L'eau est source de vie et les ressources ne sont pas inépuisables.... Face à l'accroissement des besoins quotidiens, chacun se doit de maîtriser sa consommation. Il convient aussi de contrôler si votre installation ne présente pas de fuite. Protéger l'eau c'est protéger la vie.....

Le Comité syndical adresse ses remerciements à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la constitution et l'élaboration de ce patrimoine intercommunal.

Et souhaite à tous ses abonnés ses vœux de bonne et heureuse année pour 2020.

Le Président : Maurice TAILLANDIER.

Photo : Le Comité Syndical lors d'une dernière réunion.



Les Amis du Couvent

L'association culturelle Les Amis du Couvent cette année encore fait résonner le nom de Chazelles sur Lavieu dans toute la région et au-delà.

L'exposition « Sur les traces de Marco Polo », inaugurée par Monsieur Ziegler Président du Conseil Départemental, conduit le visiteur à travers la Perse pour arriver jusqu'en Chine, pays où le célèbre épicier du XIII^{ème} siècle séjourna plus de 17 ans !

Le plaisir que procure ce voyage est grand car cette saison la fréquentation du Couvent Cabinet de Curiosités a connu une forte augmentation et cela bien sûr est un élément important qui rejaillit sur la renommée de notre commune tant au niveau de notre territoire du Forez que sur l'ensemble de la région.

Nombreux aussi ont été les visiteurs qui, avec les chaleurs estivales, ont apprécié des températures plus agréables en venant participer aux « Apéritifs de l'été ».



Cette année le concert piano contrebasse organisé dans la cour du Couvent a été plébiscité par tous tant par la qualité musicale que par le charme du lieu dans lequel il se déroulait.

Les trois autres apéritifs :

- ♦ conférence de Michel Lagneau sur « la géobiologie dans l'habitat »,
- ♦ concert- lecture avec pour sujet principal « Les femmes du Grand Siècle »

- ♦ projection du film de Daniel Pouget en relation avec le thème de l'exposition : « Sur la route de la soie »

ont également été grandement appréciés par un public toujours sensible aux découvertes proposées.



Les Journées du Patrimoine, moment fort de la fin de saison, nous ont transportés sur les hauteurs des Himalaya avec la présentation de quelques-uns des très beaux masques de ces régions, masques provenant de la collection de Monsieur Beaux.

Les sorties de l'association nous ont conduits le temps d'une journée « Aux portes des Savoies », tandis que les deux jours se sont passés entre « Berry et Sologne »

La découverte du Laos, voyage lointain, a été un moment fort pour la trentaine de participants à ce périple plus que dépaysant !

Les Amis du Couvent étaient également présents à la fête du livre de Saint Etienne avec la publication « La joueuse de polo », autre occasion d'évoquer Chazelles sur Lavieu .

Au-delà de la richesse culturelle apportée par notre association, l'important est l'accueil que notre village propose à ses visiteurs, d'ailleurs l'année s'achève avec la venue d'un important groupe de l'agglomération parisienne !

Il est certain que le développement de Chazelles est étroitement lié au dynamisme des différentes associations présentes sur la commune ainsi que la volonté et l'implication de tous pour ce rayonnement.

Marie POUGET

INFORMATION IMPORTANTE

**LA MAIRIE SERA FERMEE DU
23 DÉCEMBRE 2019 AU 4 JANVIER 2020**

REOUVERTURE DE LA MAIRIE LUNDI 6 JANVIER 2020

Afin d'harmoniser les horaires de la secrétaire qui travaille sur plusieurs sites et à sa demande, nous vous informons des modification suivantes :

A COMPTER DU 1 ER JANVIER 2020

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI de 10h15 à 12h45

MARDI de 8h30 à 12h30 et
de 13h00 à 17h30

VENDREDI de 18h00 à 20h00

IL N'Y AURA PLUS DE PERMANENCE EN MAIRIE LE SAMEDI

Nous vous remercions de bien vouloir noter ces nouvelles dispositions.